

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 MARS 2012**

Délibération
n° 2012.03.067

Prise en charge par le
GrandAngoulême des
dépenses et recettes
d'eau potable et
d'assainissement de
Mornac liées à la fin
de l'exercice 2011

LE VINGT NEUF MARS DEUX MILLE DOUZE à 18h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 mars 2012**

Secrétaire de séance : Brigitte BAPTISTE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Serge BOUCQ, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Christophe CHOPINET, Françoise COUTANT, Monique DALLAIS, Gérard DESAPHY, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Redwan LOUHMADI, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Philippe RICHARD, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Yves BRION, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, André BONICHON à Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Jacky BONNET à Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY à François NEBOUT, Catherine DEBOEVERE à Robert JABOUILLE, Gérard DEZIER à Bertrand MAGNANON, Jean-Pierre GRAND à Jean PATIE, Françoise LAMANT à Djillali MERIOUA, Francis LAURENT à Jacques PERSYN, Catherine PEREZ à Dominique THUILLIER, Martine RIVOISY à Jacques NOBLE, Zahra SEMANE à Nicolas BALEYNAUD

Excusé(s) représenté(s) :

Catherine DESCHAMPS par Christophe CHOPINET, Christian RAPNOUIL par Serge BOUCQ, Gilles VIGIER par Monique DALLAIS

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Nadine GUILLET, Cyrille NICOLAS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2012

**DELIBERATION
N° 2012.03.067**

FINANCES - PROGRAMMATION

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT**

PRISE EN CHARGE PAR LE GRANDANGOULEME DES DEPENSES ET RECETTES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE MORNAC LIEES A LA FIN DE L'EXERCICE 2011

Suite à l'intégration de la commune de Mornac au GrandAngoulême au 1^{er} janvier 2012 et au non rattachement des charges et produits à l'exercice 2011 par Mornac, les comptes de la commune Mornac et du GrandAngoulême ont donc demandé à ce que le GrandAngoulême prenne en charge les dépenses et recettes de la fin de l'exercice 2011.

La liste de ces produits et charges non exhaustifs, figurent dans l'état prévisionnel établi par la comptable de Mornac (cf. annexe) .

Je vous rappelle que le GrandAngoulême a prévu au Budget Primitif 2012 ces produits et charges.

Par ailleurs, le Grand Angoulême intégrera en 2012, les résultats d'investissement et d'exploitation de la commune de Mornac pour ces budgets annexes Eau potable, assainissement et SPANC. Le GrandAngoulême et la Commune de Mornac seront amenés à délibérer sur les montants ainsi transférés dès la clôture des comptes 2011.

Je vous propose donc :

DE PRENDRE en charge les dépenses et recettes relatives à la fin de l'exercice 2011 pour les budgets annexes Eau potable et Assainissement.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

04 avril 2012

Affiché le :

04 avril 2012

Annexe 1 : Etat prévisionnel des produits et charges non rattachés sur l'exercice 2011

ASSAINISSEMENT (Estimations)

DEPENSES		RECETTES	
VEOLIA (4ème trimestre 2011)	7 371,00 €	REDEVANCE ASST (2ème semestre 2011)	65 000,00 €
		REDEVANCE modernisation des réseaux de collecte	
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE reversement redevance modernisation des réseaux de collecte	21 000,00 €	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE (Aide performance épuratoire)	4 500,00 €
		AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE (rémunération sur redevance)	200,00 €
TOTAL	28 371,00 €	TOTAL	69 700,00 €

EAU POTABLE (Estimations)

DEPENSES		RECETTES	
VEOLIA (4ème trimestre 2011)	11 911,00 €	VENTE D'EAU (2ème semestre 2011)	135 000,00 €
SEMEA (échange eau 2e semestre 2011)	31 344,00 €	REDEVANCE pour pollution d'origine domestique	
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE (reversement redevance pour pollution d'origine domestique)	47 000,00 €	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE (rémunération sur redevance)	350,00 €
TOTAL	90 255,00 €	TOTAL	135 350,00 €